



RELEVÉ DE CONCLUSIONS

« *Un jardin partagé, est-ce un engagement citoyen ?* »

Conférence Populaire le 20 mai 2017 à Marsanne
(26740)
animée par Thérèse et Téta

CONTACT :

R.U.E du soleil
1 ave Albin Davin
26740 Marsanne

assoruedusoleil@yahoo.fr
ruedusoleil.org



1/ Un jardin partagé peut-il lier les différentes générations ?

- Oui : Partage + apprentissage= échange de connaissance intergénérationnelles.
- Non : blocage sur les acquis, imposer sa vérité.
- Peut être : implication + respect de chacun= prolongation au delà du jardin.

2/ Quelles limites rencontre l'engagement au sein d'un jardin partagé ?

- L'envie et la disponibilité de chacun.
- L'incompatibilité entre les personnes et les idées (mode de jardinage).
- Les conditions du partage de la récolte (panier, repas...).

3/ Partager un jardin peut-il contribuer à l'implication dans la vie de la cité ?

- Connaissances des voisins.
- Échange d'information.
- Ouverture.

4/ Un groupe de citoyens peut-il partager (toutes) ces connaissances grâce à un jardin partagé ?

- Un lieu de transmission : discussions formelles (technique) et informelles (rencontres).
- Un lieu de partage : matériel, savoir faire...
- Un lieu de confrontation et de production de savoirs.
- Le jardin pour renouer le lien à la terre, à la vie qui nous nourrit.